



Bourges Arc Club

Stade Jean Brivot 18 rue Roland Garros 18000 BOURGES - affilié FFTA n° 0418001
Courriel : bienvenue@bourges-arc-club.fr site internet : www.bourges-arc-club.fr

Les archers du **Bourges Arc Club** vous invitent aux
Championnat du Cher
en salle à 18M avec finales
(Concours fermé)
Samedi 03 et dimanche 04 février 2024

Au Gymnase de Marmagne,
Impasse du tennis, 18500 Marmagne

ENGAGEMENT : JEUNES = 7,00 € (de U11 à U21) ADULTES = 10,00 € (S1, S2, S3)

GREFFE, Justificatif licence FFTA 2024 ou pièce d'identité

TENUE Chaussures propres obligatoires, tenue de club ou blanche obligatoire, Jeans interdit

Arbitrage : Arbitres du département

Tél pendant la compétition : 06 60 62 68 18

DÉROULEMENT :	Greffe	Échauffement, contrôle du matériel	Début du tir	Finales
Samedi	08h30	09h00	09H30	Vers 14h30 (selon déroulement)
Dimanche	08h30	09h00	09h30	Vers 14h30 (selon déroulement)

BLASONS : Tri spot pour toutes les catégories

INSCRIPTIONS et PAIEMENTS AVANT LE 31 JANVIER 2024

Inscription par mail uniquement : concours@bourges-arc-club.fr

Paiement par chèque accompagné de la fiche d'inscription à adresser à :

Ludovic SAUTEREAU, 17 clos des Varennes, 18570 LA CHAPELLE ST URSIN

QUOTAS ET RÈGLEMENT : LIEN VERS LE SITE DU CD18
<https://www.cd18tiralarc.fr/les-essentiels/championnats-du-cher-2024/>

Buvette et restauration sur place tout le week-end